

DEPARTEMENT
de la Haute - Corse

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté de
Communes MARANA GOLO
2025/79

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
37	37	22

Date de la convocation
17/07/2023

Date d'affichage

Objet de la Délibération

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 23 juillet à 17 heures 30, le conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Monsieur Jean DOMINICI,

Etaient Présents (20) : Paule ALBERTINI - Vincent BRUSCHINI - Jérôme CAPPELLARO - Jean DOMINICI - Fortuné FELICELLI - Christophe GRAZIANI - Ange LAMBERTI - Jean François MATTEI - Jean Marc MATTEI - Alain MAZZONI - François MONTI - Anne Marie NATALI - Angèle NERI - José OLIVA - Gabriel PASQUALI - Pierre Antoine PASQUALINI - Frédéric RAO - Jeanne Baptiste SAVELLI - Charlotte TERRIGHI - Charlotte VITTORI

Pouvoirs (2) : Joseph GALLETTI donne pouvoir à Vincent BRUSCHINI - Jean Charles GIABICONI donne pouvoir à Jérôme CAPPELLARO

Absents (15) : Christiane ALBERTINI - Chantal AMBROSI - Muriel BELTRAN - Dominique BENIGNI - Christelle CRUCIANI - Patrick EIDEL-GUIDICELLI - Maria GAROBY - Isabelle GIUDICELLI - Bernard GRAZIANI - Charles MARCELLI - Augustine MARIOTTI - Maryline MASSONI - Pierre NATALI - Marjorie PINDUCCI - Jean Pierre VALDRIGHI

Objet de la délibération : Budget 40004 Assainissement – Décision modificative N° 1 / 2025

M. Jérôme CAPPELLARO a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées.

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil communautaire que sous réserve du respect des dispositions des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des rectifications de crédits entre les différents chapitres du budget assainissement.

La présente décision modificative comporte principalement des virements de crédits entre chapitres de la section d'investissement et entre chapitres de la section de fonctionnement qui ne bouleversent pas la structure du budget primitif.

La proposition de Monsieur le Président est mise aux voix

Le Conseil Communautaire

- Vu l'article L. 1612-11 du code général des collectivités territoriales,
- Vu la nomenclature budgétaire et comptable M49,
- Vu la délibération n° 2025/35 du conseil communautaire en date du 8 avril 2025 approuvant le Budget Primitif de l'Assainissement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20250723-2025-79-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/07/2025

- Vu l'avis favorable des membres du bureau communautaire réunis le 18/07/2025

Où l'exposé de Monsieur le Président
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- D'approuver la décision modificative N° 1 du budget Assainissement (40004) de l'exercice 2025 présentée en équilibre en dépenses dans la section d'investissement et de fonctionnement selon le tableau ci-dessous.

2B148 Code INSEE	Communauté de Communes MARANA-GOLO COMMUNAUTE DE COMMUNES ASSAINISSEMENT	DM n°1 2025
----------------------------	--	--------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

Augmentation de crédits BP 04 - OP 1000 / Chap 67

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-617 : Etudes et recherches	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6257 : Réceptions	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	2 000.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
D-2031-1000 : Rénovation thermique STEP Lido	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2031-1400 : SD et mise en application	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	30 000.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21532-801 : Renforcement PR Sud	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2181-1000 : Rénovation thermique STEP Lido	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	30 000.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	60 000.00 €	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

- D'autoriser Monsieur le Président à mettre en œuvre cette décision budgétaire modificative.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Le Président

Jean DOMINICI